

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

ON S'ABONNE
Au bureau, place du Marché-
Noir, et chez MM. DUBOSSE,
JAUD, GODFROY, et M^{lle}
NIVERLET, libraires à Saumur.

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ABONNEMENTS.
Saumur, par la poste.
Un an. . . 18f. » 24f. «
Six mois. . 10 » 15 «
Trois mois. 5 25 7 50

— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, *Corresp. générale* (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, — acceptés, — ou continués, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Le *Moniteur* publie dans sa partie officielle le rapport suivant, adressé par S. Exc. le Ministre des finances à l'Empereur, au sujet de la souscription à l'emprunt national de 500 millions.

Paris, le 17 janvier 1855.

« Sire,

» En exécution de la décision prise par Votre Majesté, la souscription publique pour l'emprunt de 500 millions a été ouverte dans toute l'étendue de l'Empire le 3 janvier et fermée le 14. — Je suis heureux d'avoir à le dire à Votre Majesté, les espérances qu'on avait dû concevoir ont été dépassées; le chiffre total des souscriptions recueillies s'élève à deux milliards 175 millions de francs.

» 177,000 personnes ont pris part à la souscription.

» L'Algérie et la Corse et les dernières journées de quelques départements éloignés augmenteront encore, dans une certaine proportion, le nombre des souscripteurs et la somme des capitaux. Un rapport ultérieur fera connaître les résultats définitifs. — Voici comment se compose, en rentes, la somme de 2 milliards 175 millions de francs.

» Rente 3 p. %, 83 millions fr.;

» Rente 4 1/2 p. %, 18 millions.

» Les départements ont fourni 126,000 souscripteurs dont les souscriptions réunies s'élèvent à 777 millions.

» A Paris, on compte 51,000 souscripteurs représentant un capital de 1,398 millions. — Dans les souscriptions reçues à Paris sont comprises celles qui sont venues de l'étranger, et qui s'élèvent, pour l'Angleterre, à un capital de cent cinquante millions et à une somme égale pour les diverses contrées de l'Europe, l'Allemagne, la Belgique, etc., etc.

» Votre Majesté verra avec une juste satisfaction, ce concours sympathique accordé à la France par les capitalistes étrangers. Les souscriptions de 500 francs de rente et au-dessous représentent en rente 3 p. %, 26 millions, et en rente 4 1/2 p. %, 13 millions, et forment ainsi un capital de 836 millions, qui dépasse de 336 millions le montant de l'emprunt. — Conformément à l'article 5 de l'arrêté du 31 décembre dernier, elles devront en absorber la totalité et subir même entr'elles au-dessus de 10 francs de rente, une réduction proportionnelle de

de 40 à 42 pour cent. Toutes les souscriptions supérieures à 500 francs de rente demeureront donc sans effet.

» Telle est la règle posée par l'arrêté que Votre Majesté a bien voulu approuver et qui a fixé à l'avance les conditions de la souscription. — On peut regretter sans doute que le louable empressement de tant de souscripteurs reste sans résultat pour eux et qu'ils ne puissent trouver place dans l'emprunt. Mais l'événement qui trompe leurs espérances aura de si heureux effets sur la prospérité générale du pays, qu'ils subiront sans se plaindre une loi qu'ils avaient d'ailleurs acceptée à l'avance.

» J'ai pris des mesures pour que les capitaux qu'ils avaient versés leur fussent immédiatement restitués, et, d'un autre côté, je hâterai, autant que cela sera possible, les travaux qui auront pour objet la réduction à opérer entre les souscriptions inférieures à 500 fr. de rente, ainsi que l'échange des récépissés provisoires contre les certificats d'emprunt.

» Sire, la souscription à l'emprunt de 1855, dans les conditions où elle s'est ouverte, avec les proportions qu'elle a prises, ne constitue pas seulement une opération financière heureusement accomplie, elle devient un événement politique d'une haute importance, sans précédent dans les annales des nations. — Jamais, dans aucun pays, ne s'est produit une telle manifestation de force et de richesse. — Jamais peuple n'a donné à son souverain un si éclatant témoignage de confiance et de dévouement. C'est une nouvelle acclamation qui vient, une fois de plus, consacrer la glorieuse politique nationale suivie par Votre Majesté.

» Je suis avec le plus profond respect, Sire, de Votre Majesté le très-humble et très-obéissant serviteur.

BAROCHE.

On nous écrit de Turin, le 15 janvier :

« La nouvelle du traité n'est pas encore officiellement communiquée aux Chambres, mais elle doit l'être en peu de jours.

» On a rédigé à Paris, le 10 janvier, un protocole entre le gouvernement piémontais et les représentants de la France et de l'Angleterre, dans lequel le Piémont adhère au traité du 10 avril, conclu entre la France, l'Angleterre et la Turquie. Par une convention militaire, annexée au protocole, le Piémont s'engage à fournir 15,000 hommes : ces troupes combattront à côté des forces britanniques.

Les Puissances occidentales garantissent au Piémont un emprunt de 50 millions. — La conclusion d'une telle alliance a amené dans le cabinet la modification dont il a été parlé : M. le comte Cavour, président du conseil et ministre des finances, est nommé ministre des affaires étrangères. En effet, dans de tels moments, il faut, dans ce département, un homme de talent, ferme, résolu, habile : on ne pouvait faire un meilleur choix. — Havas.

La Prusse, toujours armée de la lunette optimiste, a adressé une note à l'Autriche, le 5 janvier dernier. Voici, d'après la *Gazette universelle allemande*, les points principaux de cette note :

« 1^o La Prusse ne peut croire, dans un moment où la Russie se montre disposée à la paix, qu'il y ait un danger pressant pour l'Autriche, et elle considère comme superflue l'organisation militaire prussienne, jointe aux mesures prises dans les derniers temps donnant à la Prusse la faculté d'accomplir les stipulations du traité d'avril avant l'expiration du délai voulu ;

2^o La Prusse a conclu le traité du 26 novembre, qui va beaucoup plus loin que celui du 20 avril, dans la supposition, qui ne s'est pas réalisée, qu'on la maintiendrait sans cesse au courant des arrangements conclus entre les Puissances occidentales et l'Autriche. Tant que ceci n'aura pas lieu, la Prusse ne peut faire plus que de s'en tenir à la stricte exécution des traités.

3^o D'ailleurs, la Prusse réserve le droit, comme puissance européenne, de prendre part à la modification éventuelle des traités qui déterminent la situation respective des puissances européennes et qu'elle a signés, comme le traité de 1841 sur les Dardanelles et le Bosphore. — Havas,

Nouvelles russes. — Nous avons des nouvelles d'Odessa jusqu'au 3. On y connaissait, depuis le 28, le débarquement des troupes turques à Eupatoria; cependant on n'en connaissait pas exactement le nombre, et les évaluations diffèrent de 10 à 30,000 hommes. Pour empêcher un coup de main sur Pérecop, la division du général Pawoff, la brigade Wrangel et 4 régiments de dragons, ont été détachés le 18 vers Armjansk, sous le général Montrésor et ont pris position sur la route qui domine l'Isthme. La division légère des Uhlans du général Korff avait toujours ses quartiers d'hiver à proxi-

FEUILLETON

AIMERAI QUI M'AIMERA.

(Suite et fin.)

III.

Sous l'Empire, un soldat intelligent, intrépide, ayant reçu une excellente éducation et remplissant tous ses devoirs en conscience, trouvait à chaque instant l'occasion de se faire remarquer. Fréquents étaient les avancements rapides.

Deux ans après la nuit passée à la ferme de Guerleshoux par le jeune Tanguy, un bouillant capitaine de chasseurs tombait frappé d'une balle au milieu d'une chaude affaire d'avant-garde.

Ses soldats plient et se débandent.

Tout-à-coup un fantassin se jette devant eux en les accablant d'injures; le cheval du capitaine est sans cavalier, il le monte, tourne la bride, et sans autre arme qu'un lourd bâton, fond sur la cavalerie prussienne. A cette vue, les chasseurs, saisis de honte, se rallient et ramènent à leur tour les éclaireurs ennemis, bien au-delà du lieu de leur premier engagement.

Quant au fantassin, qui avait nom Renan Mescam, il ne dépassa pas le point où Tanguy de Guerleshoux gisait parmi les morts.

Il le cherche, il le trouve, s'incline sur lui et l'appelle des noms les plus chers.

— Monsieur Tanguy, mon frère, mon maître, disait-il en le relevant, rouvrez les yeux; vivez pour l'amour de tous vos amis de Bretagne. Ne l'aurais-je retrouvé, mon Dieu, que pour le voir mourir! Que dire à mon père si je ne vous ramène pas au pays? monsieur Tanguy, je me ferai tuer, bien sûr!...

Par les soins du soldat breton, qui ne se bornait pas aux paroles, on le sait assez, Tanguy de Guerleshoux ne tarda point à revenir à la vie.

Peu de jours après, le fantassin portait l'uniforme de chasseur et servait sous les ordres directs de son maître, qui fut péniblement surpris, d'abord, de voir sous les drapeaux le jeune paysan qu'il avait remplacé.

Déclarons impartialement que rien n'était plus juste: nul ne peut être remplaçant s'il n'est lui-même libéré du service. Or Tanguy de Guerleshoux, né à Guerleshoux-en-Guer, district de Ploërmel, n'avait jamais été exempté de porter les armes. Un commis jaloux de déployer son zèle, fit cette judicieuse remarque, dix-huit mois environ après le départ du jeune gentilhomme, et Renan fut, sans miséricorde, obligé de partir.

Mais alors, la famille Mescam était florissante; deux gendres vigoureux et bous cultivateurs aidaient vaillamment le bonhomme; le petit Paul était d'âge aussi à rendre de bons services, et la propriété, négligée pendant la chouannerie avait été mise en plein rapport.

Renan qui, soit bonheur, soit adresse, parvint à se

faire diriger sur le corps d'armée où se trouvait son jeune maître, et qui, dès son arrivée aux avant-postes, lui avait sauvé la vie, — Reuan n'apportait du pays que d'excellentes nouvelles.

Ainsi, par exemple, il annonçait que les Vrignet avaient été obligés de reconnaître tous les droits de propriété de M. Tanguy de Guerleshoux.

— Mes droits sont incontestables en effet, dit le jeune capitaine; car le chevalier, mon père, n'aurait point dû être inscrit sur les listes d'émigrés. Il partit de France pour l'Amérique, dès 1788, à la recherche de mon oncle Michel, dont notre famille était sans nouvelles depuis la guerre de l'indépendance des États-Unis, et plus tard, s'il se fixa en Angleterre, ce fut pour des causes presque étrangères à la politique.

— Voilà, monsieur Tanguy, ce que mon père, moi et quelques voisins avons fait prouver clairement. Nous avons dit que vous-même vous serviez dans l'armée française... et dam! ceci est peut-être bien la cause qu'on m'a levé... par bonheur...

— Comment, par bonheur...

— Je m'entends.

— Tu veux dire, mon bon Renan, que sans toi je serais mort dans une obscure affaire d'avant-garde?

Le chasseur rougit comme un enfant.

— Mon père, dit-il quelques instants après, ne se pardonnait pas de ne vous avoir point reconnu. Il nous a

mité d'Eupatoria, son quartier-général étant à Saki. Le 15^e régiment des cosaques du Don l'avait rejointe et l'on dit que ces troupes, de concert avec l'armée principale, prendront l'offensive contre la ville dans les premiers jours de janvier. Pour assurer en attendant les communications avec Pérecof, on y poste des renforts d'Odessa. Il y a actuellement à Pérecof, en cavalerie; la première division du corps des dragons et les 41^e, 56^e, 50^e et 51^e régiments de cosaques; en infanterie, les 7^e et 9^e divisions d'infanterie du 5^e corps, en tout 50,000 hommes.

La 8^e division était arrivée le 28 à Bakchi-Seray, elle fut passée en revue par le général Osten-Sacken qui lui adressa une allocution pour la féliciter sur sa bonne tenue. Cette allocution se terminait ainsi :

« Vous être venus, d'après les ordres de notre auguste Souverain, pour maintenir sur cette île éloignée la gloire de nos ancêtres et l'honneur de la Russie, notre sainte patrie. Enfants ! je n'ai pas besoin de vous dire que les yeux de votre Souverain, comme ceux de vos concitoyens, sont ouverts sur vous, défenseurs de la parole de Jésus-Christ, notre Sauveur. Il y en a encore beaucoup parmi vous que j'ai commandés sur le champ de bataille de Perse, de Pologne et de Hongrie, rappelez-vous le passé et tenez-vous toujours comme il convient à de braves Russes. Bientôt arrivera le moment où vous ne laisserez d'autre choix à l'ennemi que la mort ou la captivité. Jusque là au revoir. »

La jactance du général Osten-Sacken est aussi célèbre, dans l'armée russe, que la persistance phénoménale avec laquelle il parvient toujours à se faire battre. — Havas.

Marseille, mardi 17 janvier. — « Le Journal de Constantinople publie, dans son numéro du 8, le compte-rendu d'un dîner diplomatique donné par M. le baron de Bruck, internonce d'Autriche, aux ministres de la Porte-Ottomane.

« M. de Bruck a porté un toast au Sultan et à ses brillantes armées qui ont fait l'admiration de toute l'Europe, sur les bords du Danube.

« Là, s'est écrié l'internonce d'Autriche, elles ont vaincu les Russes, dans toutes les rencontres, et ont appris à la cour de Saint-Petersbourg qu'elles pouvaient défendre glorieusement les droits de la Turquie contre l'ambition Moscovite.

« Comme les Puissances occidentales, a ajouté M. de Bruck, l'Autriche veut combattre pour la défense des droits de la Turquie et de la justice, et, quelle que soit la solution, a-t-il dit en terminant avec une extrême énergie, la Russie ne sera plus à craindre; elle aura succombé. »

« L'émotion des convives a été extrême, et le Grand-Visir a remercié chaleureusement l'Internonce.

« L'armée turque de Crimée sera portée, d'ici à la fin de janvier, à 60,000 hommes.

« La neige a suspendu momentanément l'achèvement de la dernière parallèle des Anglais. »

On nous mande de Berlin, le 16 janvier :

« Il doit y avoir demain un conseil des ministres, sous la présidence du Roi, auquel prendront part aussi le colonel de Manteuffel, revenu de Vienne, et le représentant prussien à la Diète de Francfort, M. de Bismarck-Schoenhausen. On y discutera, dit-on,

les conditions, mises par les alliés, du 2 décembre, à la participation de la Prusse aux conférences qui doivent s'ouvrir à Vienne. Mais il est douteux que le gouvernement prussien accepte ces conditions, telles qu'elles sont. »

On écrit, en outre, de Vienne, le 13 janvier :

« Le colonel de Manteuffel est parti hier soir de Vienne, pour s'en retourner à Berlin, sans avoir réussi dans sa mission. Le prince Gortschakoff et le comte Arnim l'ont accompagné à l'embarcadère. — On dit que l'armée autrichienne du royaume Lombardo-Vénitien quittera l'Italie, à quelques faibles garnisons près, sitôt que l'Autriche aura déclaré la guerre à la Russie. — La forteresse de Cracovie, aux fortifications de laquelle on a travaillé avec beaucoup d'activité, dans les derniers temps, a été déclarée forteresse de premier rang. » — Havas.

Les nouvelles arrivées par la voie ordinaire, de Copenhague, sont du 10 janvier : On croit généralement, à Helzingberg, qu'au printemps on mettra sur pied une armée de 50,000 Suédois et de 15,000 Norwégiens. Les hommes de la levée devront rejoindre leurs drapeaux un mois plus tôt qu'à l'ordinaire. — Havas.

« Vienne, mercredi 17 janvier. — Le baron de Bourqueney et lord Westmoreland ont reçu hier, de Paris et de Londres, par le télégraphe, les instructions nécessaires pour ouvrir les conférences; les dépêches relatives à cet objet sont déjà en route. »

« Vienne, jeudi 18 janvier. — Un ordre de S. M. l'Empereur, publié hier, a aboli dans l'armée autrichienne la peine du passage par les verges.

« Les nouvelles de Crimée vont jusqu'au 10; à cette date, rien d'important ne s'était passé devant Sébastopol. » — Havas.

NOUVELLES DE LA GUERRE.

On lit dans les correspondances du camp devant Sébastopol, du 30 décembre, publiées par le Times, du 16 janvier. « Le 26 décembre, les Français ont prêté à l'armée anglaise 500 chevaux, et le lendemain 27, ils ont prêté plusieurs centaines d'hommes pour transporter des boulets, des bombes et des vivres dans notre camp. C'était rude, les infatigables zouaves se frayant un passage à travers des monceaux de boue portant des boulets et bombes dans leurs mains. Hier les Anglais ont fait le même travail. On aura ainsi dans les dépôts un matériel considérable. Les Turcs, pour justifier de la perte des chevaux qui leur ont été confiés et qui meurent entre leurs mains apportent et vident devant l'officier du commissariat des sacs remplis d'oreilles de chevaux morts qu'ils comptent religieusement. »

On écrit au Daily-News du camp de Sébastopol, jusqu'au 2 janvier :

« Les Russes ont fait une sortie contre les ouvrages avancés des Français, dans la nuit du 28 décembre, dans l'intention d'enclouer les canons des batteries. Ils s'étaient avancés avec précaution; mais ils avaient été aperçus par les Français qui gardaient ces ouvrages, et qui ont agi avec autant de résolution que de sang-froid dans cette circonstance. La

force russe se composait de 80 hommes, avec 9 ou 10 officiers. Il n'y avait pas longtemps qu'ils étaient dans la tranchée, lorsqu'il devint évident qu'ils ne savaient pas leur chemin pour arriver à la batterie; pendant qu'ils cherchaient à sortir d'affaire, la troupe française s'était partagée, et elle enveloppa complètement le détachement russe. Pris dans un filet, les Russes durent se rendre prisonniers sans faire la moindre résistance; il n'a pas été tiré un seul coup de fusil dans cette occasion.

« Une reconnaissance en force a été faite, le 29 décembre, contre le camp russe sur le côté opposé de la plaine de la Tchernaiâ, par une division française très-forte sous les ordres du général Bosquet. Plusieurs bataillons de troupes ottomanes accompagnaient l'expédition. Compris toutes les armes, la force de la reconnaissance était de 25,000 hommes. Une charge de chasseurs d'Afrique a dispersé la cavalerie russe. Les troupes russes ont abandonné leur camp avec précipitation, laissant au pouvoir des Français beaucoup de bestiaux, de moutons et de la volaille. Il y avait aussi beaucoup de bois déjà scié en planches. Les Russes vivaient dans des huttes bien couvertes et chaudes.

« Laisant une force considérable de réserve dans le camp russe, le général Bosquet a poussé plus loin sa reconnaissance, et il a fait de précieuses observations sur la ligne de communication entre les forces russes sur les hauteurs au nord de Sébastopol et celles que l'on venait d'explorer de la plaine. Les troupes russes refoulées par les Français ont rallié celles qui étaient sur les plateaux, et elles sont obligées maintenant de bivouaquer sur ces plateaux, regrettant les huttes dont on les a délogées. »

Péra, le 11 janvier. — Le 5, Omer-Pacha était au camp des alliés, devant Sébastopol. Il s'est entendu, avec les généraux en chef, sur les mouvements des trois armées. Omer-Pacha est reparti le 6 pour Varna. Après avoir donné ses derniers ordres, il ira prendre immédiatement la direction des opérations qui lui sont confiées.

D'après des nouvelles de Balaklava, une sortie de peu d'importance, tentée par les Russes, dans la nuit du 8 au 9, avait été vigoureusement repoussée.

(Moniteur.)

FAITS DIVERS.

Le Journal de Rennes annonce que le conseil général des ponts-et-chaussées vient d'adopter le tracé suivant, relatif au réseau de chemins de fer qui doit s'étendre sur toute la Bretagne :

- 1^o Chemin de fer de Rennes à Brest, par St-Brieuc et Morlaix, ligne du Nord;
- 2^o Chemin de Nantes à Lorient, par Savenay, Pont-Château et Redon, avec un prolongement jusqu'à Quimper;
- 3^o Chemin de Rennes à Redon;
- 4^o Embranchement entre Napoléonville et la ligne de Nantes à Lorient;
- 5^o Le chemin de Rennes à St-Malo, par Dol.

Cette résolution, ajoute le journal, satisfait presque tous les intérêts. On fera sans doute en même temps un embranchement de Dinan à la ligne de Rennes à Saint-Malo.

— Les prisonniers russes que le Ministre de la marine a dirigés sur Honfleur, afin de travailler à la

conté bien des fois que sa première idée fut que c'était vous; mais, dam! Il en changea en vous entendant parler bas-breton.

— Je parlais gallois, reprit Tanguy. Le château de la famille d'Arcey, où j'ai passé ma seconde enfance, est situé dans la principauté de Galles, dont les habitants s'entendent avec ceux de la Basse-Bretagne. J'ai tout naturellement appris leur langage durant mon long séjour parmi eux.

— Pouvaient-on deviner cela? dit Renan. Mais pourquoi, mon capitaine, ne pas vous être nommé à Guerleshoux?

— Ton père eût-il accepté mes services, s'il avait su qui j'étais? Ne l'ai-je pas vu se lamenter, s'emporter, puis me quitter comme un fou, pour aller te chercher lorsqu'il n'était déjà plus temps.

Renan n'eut garde de contredire son capitaine; mais le geste intraduisible qui lui échappa aurait pu stimuler la curiosité d'un observateur pénétrant. A coup sûr, il cachait quelque chose à son maître. Son zèle, son dévouement n'en étaient pas moins à toute épreuve.

Dix fois le soldat exposa sa vie pour celle du capitaine; dix fois ils furent l'un et l'autre portés à l'ordre du jour de l'armée. Pour une même action d'éclat, ils furent décorés sur le même champ de bataille.

Mais le détail de leurs faits d'armes nous entraînerait trop loin de notre sujet; coupons au plus court en déclai-

rant qu'au mois de mai 1808, le chef d'escadron de chasseurs Tanguy Mâchifer de Guerleshoux, et le maréchal-des-logis Renan Mescam, galoppaient de front sur la route de Rennes à Ploërmel.

IV.

Aux confins de la lande, sur cette hauteur où le père Mescam aperçut autrefois avec tant de tristesse le long, sec et jaune honorat Vignot, près l'embranchement des trois routes, Tanguy de Guerleshoux arrêta court son cheval, en s'écriant :

— Que vois-je ! est-ce un rêve ?

— Quoi donc, Commandant? demanda malicieusement le fils de la ferme.

— Le manoir rebâti ?

— Ah ! au fait, ça se pourrait, fit Renan.

— Ça se peut si bien, corbleu ! que je le vois là, debout, devant nous ! répliqua le jeune officier supérieur en piquant des deux.

Et Renan Mescam riait toujours sous cape.

— Ils ne m'accuseront pas d'être bavard, Dieu merci ! pensait-il avec une satisfaction égale au bonheur de revoir son pays, de retrouver ses parents et d'admirer les murs tout neufs du manoir. — Moi aussi, je suis allé dans le pays de Galles, et on y savait notre vieille devise !

Reconstruit de fond en comble sur son ancien emplacement, le manoir présentait aux regards une façade

semblable à celle que Tanguy enfant avait crayonnée pour le père Mescam; à l'intérieur, sans doute, on s'était permis quelques améliorations utiles, mais l'extérieur se montrait flanqué de l'inévitable tourelle au toit pointu et surmonté de cheminées massives, dont l'une, reconnaissable à sa vétusté, portait encore quelques traces de l'incendie.

La porte en arcade avait été restaurée, la douve et son petit pont remis à neuf. Tout cela tenait du prodige.

Sur le perron, Tanguy reconnut, entre son père et sa mère, une jeune fille radieuse qu'entourait la nombreuse famille Mescam.

— Herveline !... Herveline !... s'écria-t-il éperdu.

— Elle-même, monsieur Tanguy de Guerleshoux, répondit-elle en souriant. Ah ! vous avez juré de ne plus m'aimer, et, malgré vous, vous m'aimez toujours. Pour vous en punir, j'ai rebâti ce manoir d'après vos propres croquis, et sans même en effacer la devise.

Le vieux Mescam et sa femme pleuraient de joie.

M. et M^{me} d'Arcey, heureux d'avoir réalisé les vœux de leur enfant bien-aimée, accueillirent Tanguy comme un fils.

Ivre de bonheur, le brave chef d'escadron ne comprenait rien à tant de surprise. Renan, que ses parents venaient d'embrasser, se chargea de l'explication.

— Chacun son tour, mon Commandant ! dit-il, vous avez attrapé mon père dans les temps, vous ne di-

construction du clipper *Alma*, sont arrivés dans cette ville, à trois heures de l'après-midi. Ces hommes, au nombre de dix, et placés sous la surveillance d'un vieux sergent décoré, ont été fort bien accueillis par la population. Après avoir été conduits à la mairie, on les a dirigés rue Vannier, dans une auberge, où ils vont être logés. M. Ullern, consul de Suède et de Norvège, les a fait venir chez lui et leur a fait boire quelques bouteilles de vin. — Ces hommes, qui ont quitté l'île d'Aix, le 27 décembre, paraissent enchantés du traitement qui leur est fait et des attentions dont ils sont l'objet. Ils se trouvent fort heureux d'être en France et ne regrettent pas leur pays natal. Ils sont fortement constitués et leurs figures sont généralement douces; ils sont vêtus d'une grande capote grise et coiffés d'une casquette ronde, sans visière; ils portent un pantalon rouge, recouvert de grosses bottes. — On doit leur laisser quelques jours de repos avant de les mettre à l'œuvre dans le chantier de M. Lefoulon. — Havas.

— Nous trouvons ce qui suit dans une lettre de Crimée :

Il y a quelques temps, le *Stromboli* fut envoyé vers les batteries du port avec pavillon parlementaire pour ramener un officier d'artillerie échangé contre lord Dunkellin. Sir Edmund Lyons profita de cette occasion pour adresser un hommage à un amiral russe avec lequel il avait eu des relations. Le 15, on a répondu à son compliment. Une embarcation de 14 rames est sortie du port et a apporté à l'amiral Lyons un daim et une lettre de compliments de l'amiral russe, dans laquelle on lisait, dit-on, le passage suivant :

« L'amiral russe se souvient avec plaisir du temps de ses relations avec Sir Edmund Lyons et regrette d'avoir passé longtemps sans le voir jusqu'au jour où il est venu bien près sur l'*Agamemnon*. » — Havas.

— On lit dans le *Courrier des Etats-Unis* du 21 décembre :

Hier, vers quatre heures du matin, la salle de bal connue sous le nom de *City Assembly rooms*, à New-York, étincelait de lumières et retentissait des sons joyeux de l'orchestre, lorsque tout à coup la salle se remplit de fumée, et le cri : *Au feu !* retentit. Une épouvante bien naturelle, et malheureusement trop légitime, s'empare de la foule; elle se précipite par les escaliers, sans s'arrêter même à prendre les manteaux ou les paletots laissés au vestiaire. Quelques minutes après, hommes et femmes, groupés en vêtements de bal, au milieu de la rue, grelottant sous une température de 12 degrés Réaumur au-dessous de zéro, voyaient les flammes envelopper le bâtiment qu'ils venaient de quitter.

Favorisée, en effet, par l'état de la température et par la légèreté de la construction, la marche de l'incendie fut d'une rapidité terrible. Le *City Assembly rooms* occupait le premier étage des maisons numéros 444, 446, 448, et 450. En arrière, s'appuyant sur Crosby Street, se trouvait la salle de spectacle nègre de M. Wood. Les pompiers avaient à peine eu le temps d'arriver sur les lieux, que déjà cette vaste étendue de bâtiments était entièrement enveloppée par les flammes.

Porter secours ne fut pas, d'ailleurs, chose facile. L'eau était gelée à peu près partout; il fallut beaucoup de temps et de peine avant que les pompes

pusse commencer à jouer d'une manière efficace. Les tuyaux étaient, d'un autre côté, presque impossibles à manier; malgré de grands feux allumés sur la chaussée, le froid rendait la manœuvre excessivement pénible. Aussi le bloc entier des maisons qui s'étendent d'Howard à Grand Streets parut-il, pendant un moment, voué à une inévitable destruction! Déjà le feu, débordant de son vaste foyer primitif, s'était étendu aux nos 442 et 440 d'un côté, aux nos 452 et 454 de l'autre. Enfin, les efforts des pompiers parvinrent à en arrêter les progrès; mais cette tardive victoire elle-même devait être payée d'un prix lamentable.

Dès cinq heures et demie du matin, le mur qui formait la façade sur Broadway s'était écroulé sur lui-même: aucun accident n'avait marqué cette chute, qu'on avait pu prévoir un instant à l'avance. Vers sept heures, le mur de derrière, qui longeait Crosby-Street, s'écroula à son tour, mais à l'improviste et sans que ceux qu'il menaçait eussent le temps de s'éloigner. Un pompier, nommé Lowerce, resta enseveli sous les décombres. Un autre, nommé Morris Oberright, ne dut son salut qu'à son casque de cuir, qui fut littéralement aplati sur sa tête; il en fut quitte pour quelques contusions et des favoris brûlés. Un officier de police, nommé Mac Way, a été en outre relevé dans un état qui fait craindre pour ses jours. Ce double écroulement continua du moins à abattre l'intensité du feu.

Huit maisons en tout se sont trouvées enveloppées dans ce sinistre (du n° 440 au n° 454); de cinq, il ne reste que les fondements; les trois autres sont percées à jour.

— On s'entretient beaucoup de la mort du Rhinocéros du jardin des plantes. Il était né sur les côtes du Malabar; il avait 11 mois quand on l'amena au jardin des plantes et il avait cinq ans 1/2 quand il a rendu l'âme, il y a huit jours. Il pesait 409 kilogrammes. Actuellement il est empaillé et déjà placé dans la vaste galerie zoologique au milieu des pachidermes de sa espèce. Le Rhinocéros est mort d'amour et du mal de dents. Mourir à 5 ans 1/2 quand d'ordinaire les Rhinocéros vivent un siècle, au dire du grand Cuvier, quel dommage! que la paille au moins lui soit légère... — Havas.

— Une découverte assez importante, dit le *Journal de Rouen*, a été faite, depuis près d'une année, par un habitant de notre département, M. Roy fils, horloger à Sainte-Austreberthe, près Pavilly. Après de patientes recherches, il a trouvé le moyen de réparer promptement et à très-peu de frais les cloches cassées ou fêlées. Jusqu'alors, une nouvelle fusion des débris était le seul remède; d'après le procédé de M. Roy, il n'est même pas nécessaire de descendre du clocher la cloche brisée; l'opération d'une grande simplicité, épargne donc des frais considérables.

Ce nouveau système a été mis en pratique au Boisguillaume. La grosse cloche de l'église de cette commune était depuis six ans hors de service; grâce au travail de M. Roy fils, cette cloche a pu retrouver la pureté de sa sonorité primitive.

Il arrive fréquemment que les communes rurales se trouvent dans une position analogue à celle dont nous venons de parler; leur signaler cette utile invention, c'est donc en même temps les mettre à même de profiter d'une précieuse découverte et

rendre hommage au mérite incontestable de l'inventeur.

— Une lettre du Hong-Kong, citée par le *Courrier de Marseille*, contient les nouveaux détails qui suivent sur la destruction de plusieurs repaires de pirates dans les mers de la Chine :

« Hong-Kong, le 26 novembre.
« Me voici de retour, par le vapeur de guerre anglais *Baracosta*, d'une expédition contre les pirates de la côte ouest. Nous avons coulé, tant à Kulan que sur d'autres points, plus de cinquante jonques montées par des forbans; trois de leurs établissements ont été brûlés. De plus, nous avons rasé trois formidables batteries parfaitement disposées et armées, la première de 23 pièces, la seconde de 3 canons de gros calibre, et la troisième, située à une demi-lieue dans l'intérieur, de 9 pièces. Les pirates chinois ont déployé beaucoup d'acharnement dans la défense de leurs repaires. Ils ont montré une véritable intelligence de la guerre. Leur artillerie était manœuvrée avec discernement. Cependant notre feu commençait à les dominer, ils se sont retirés dans leurs montagnes où nos marins les ont poursuivis pendant quelques temps en leur tuant beaucoup de monde. L'expédition était composée d'une force combinée fournie par les stationnaires anglais, américains et portugais. La troupe de débarquement comptait environ 700 hommes. Les pertes se bornent à un petit nombre de blessés et à deux matelots américains tués à l'attaque des batteries. »

— Les régiments d'infanterie stationnés en France vont fournir chacun un nouveau contingent de 75 hommes à l'armée d'Orient. Les détachements prélevés sur les régiments de l'armée de Paris partiront le 20 de ce mois par le chemin de fer de Lyon, en destination de Marseille et de Toulon, où ils s'embarqueront immédiatement pour la Crimée.

— On lit dans le *Bulletin des chemins de fer de Turin*, du 3 :

« Le métier électrique du chevalier Gaetano Bonelli est en pleine activité dans la maison Dupré père. Aujourd'hui les Ministres et le comte Pollone, président de la chambre de commerce, doivent aller le voir fonctionner. On est entrain de tisser avec ce métier une étoffe de soie avec dessin très-élégant. Les métiers Jacquard peuvent être facilement convertis en métiers électriques; l'invention du chevalier Bonelli est appelée à se propager. A l'exposition universelle de Paris, de 1855, ce métier électrique figurera d'une manière distinguée et glorieuse pour l'Italie. » — Havas.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Nous recevons les dépêches télégraphiques suivantes :

Trieste, jeudi 18 janvier. — « D'après les nouvelles de Constantinople du 8, le général Canrobert a donné l'ordre de suspendre momentanément l'envoi de nouvelles troupes, afin d'éviter l'encombrement. »

Athènes, 12 janvier. — « Les alliés doivent bientôt quitter la Grèce, ne laissant que de petits détachements au Pirée. » — Havas.

CHRONIQUE LOCALE.

Par sa circulaire du 16 janvier courant, M. le Directeur Général du mouvement des fonds, a avisé les Receveurs généraux et particuliers des finances que les souscriptions de 500 francs et au-dessous, excédant à elles seules l'emprunt des 500 millions, il y a lieu, aux termes de l'arrêté ministériel du 31 décembre 1854, de rembourser immédiatement, et sans intérêt, aux souscripteurs dont la demande dépasse 500 francs le montant intégral de leurs versements à titre soit du 10^e, soit de paiement par anticipation.

Les souscripteurs dont la demande excède 500 francs de rente sont donc invités à se présenter sans retard aux caisses des comptables qui ont reçu leurs souscriptions.

SOUSCRIPTION POUR LES ÉTRENNES A L'ARMÉE D'ORIENT. — (Huitième liste).

MM. Beaumont 10 fr.
Caron 2

L'Académie de l'Industrie française, dans sa séance générale du 20 juillet 1843, a décerné une *Médaille d'honneur en argent* à M. GEORGÉ, d'Epinal, pour les perfectionnements qu'il a apportés dans la préparation de son excellente PÂTE PECTORALE, dont les précieuses propriétés, pour combattre les Rhumes, *Enrouements*, *Catarrhes*, *Asthmes*, *Gripes*, etc., avaient été constatés par la commission chargée d'en faire l'examen. (Médaille d'or en 1843). — La fabrique est transférée à Paris, 28, rue Tailbout. — Dépôt dans chaque pharmacie de France et de l'Etranger. (374)

siez même pas votre nom à la ferme; nous nous sommes revengés...

— Non, pas nous, interrompit le père Mescam; mais par la permission du bon Dieu, la chose s'est faite à nos souhaits, car si j'avais rattrapé Renan au sortir de Rennes, il ne serait pas allé au pays de Galles, et mademoiselle...

— Tu es allé au pays de Galles, toi, et tu ne m'en as jamais rien dit, s'écria l'officier.

— Je sais aussi me taire quand je veux, repartit Renan, fier de sa discrétion.

— Il y allait par mon ordre, ajouta le bonhomme de la ferme, pour porter moitié du fermage à vos pauvres parents, ce maître Vrignet croyait encore de ce monde; il y a trouvé M. et M^{me} d'Arcey, et M^{lle} Herveline...

— Vilain! fit la jeune fille, sans ce bon Renan, je vous aurais toute ma vie traité d'ingrat. Vous nous écriviez des lettres si froides, si compassées... Oh! j'en ai bien pleuré dans les commencements.

— Herveline!

— Mais comme j'en ai ri après! continua la mutine galloise.

— Commandant, dit Renan Mescam, tout le monde oublie de vous apprendre que vous n'avez plus rien d'indivis avec MM. Vrignet oncle et neveu.

En effet, l'opulente famille d'Arcey avait eu soin de désintéresser les collatéraux avant de faire relever le ma-

noir; mais Tanguy n'entendit pas son fidèle serviteur et, répondant aux reproches d'Herveline :

— J'obéissais aux dernières volontés de mon père, murmura-t-il tendrement.

— Désobéirez-vous aujourd'hui à l'antique devise de votre famille? répliqua Herveline tremblante de bonheur.

Le patriarche de la ferme, prenant la parole ne craignit pas d'ajouter :

— Dieu lui-même a ordonné d'aimer sa femme.

M. et M^{me} d'Arcey approuvèrent du geste; et ce fut, la main de sa fiancée dans sa main, que Tanguy de Guerleshoux entra dans son manoir où se lit encore la devise : « Aimerai qui m'aimera. »

G. DE LA LANDELLE.

BOURSE DU 18 JANVIER.

4 1/2 p. 0/0 hausse 15 cent. — Fermé à 95 33
5 p. 0/0 hausse 60 cent. — Fermé à 69 50

BOURSE DU 19 JANVIER.

4 1/2 p. 0/0 baisse 55 cent. — Fermé à 95 33
5 p. 0/0 baisse 60 cent. — Fermé à 68 70.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e DION, notaire à Saumur, rue d'Orléans, n° 79.

A LOUER

Pour la St-Jean 1856,

A VENDRE ou A ARRETER

Une MAISON, située à Saumur, rue de la Petite-Douve, près la prolongation de la rue Beaurepaire, habitée par MM. Dalloux et Mauriceau, négociants, et composée: au rez-de-chaussée, d'une salle à manger, salon, cuisine, cour, écurie, vastes magasins pouvant servir de remises, cabinet à côté, portail, latrines, puits avec pompe, caves;

Au premier étage, de trois chambres avec balcon sur la rue, et quatre chambres sur la cour;

Au deuxième étage, de trois chambres sur la rue, et quatre sur la cour; Greniers sur le tout, avec deux escaliers pour desservir les appartements supérieurs.

Cette maison, par sa position, peut convenir à un négociant, à un propriétaire et même à deux ménages.

S'adresser, pour traiter, soit M. CHAUVET, propriétaire à Ruffigny, près Vivonne, arrondissement de Poitiers, soit à M. DION, notaire à Saumur.

On donnera les plus grandes facilités pour les paiements. (33)

Etude de M^e CHASLE, notaire à Saumur.

A VENDRE

en détail,

PAR ADJUDICATION,

En la maison de la Vignolle,

Le lundi 29 janvier 1855, à midi, Par le ministère de M^e CHASLE, notaire à Saumur,

LE DOMAINE DE

LA GRANDE-VIGNOLLE,

Situé commune de Turquant et de Montsoreau, à 8 kilomètres de Saumur, Appartenant à MM. de Joannis.

Cette Propriété consiste en maisons de maître et de vigneron, vastes caves, pressoir, cours, terrasses, jardins, verger, prés, terres labourables et un beau clos de vigne, entouré de murs de clôtures, appelé le clos de la Grande-Vignolle; elle sera divisée en 70 lots, indiqués dans un plan déposé audit M^e Chasle.

Plusieurs lots pourront être réunis. La contenance totale de ce domaine est de 25 hectares.

S'adresser audit M^e CHASLE, notaire à Saumur, place de la Bilange. (19)

Etude de M^e CHASLE, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Et en détail

Le dimanche 21 janvier 1855, à midi,

En l'une des salles de la mairie de Varennes, par le ministère de M^e CHASLE, notaire à Saumur,

LES BIENS

Ci-après désignés,

Appartenant à M. FRAIMBAULT-ROUSSEAU fils, et situés sur la commune de Varennes, savoir:

1^o Lot. Une maison, située à Gaure, avec façade sur la route de Tours à Nantes, divisée en trois corps de bâtiments, élevée d'un rez-de-chaussée, un 1^{er} et un 2^e étage, greniers, cours et jardin attenant, le tout d'une superficie de 11 ares.

2^o Lot. 2 hectares 1 are 92 centiares de terre et rangées, au lieu dit la Pièce-du-Carroy, situés proche la Molte.

3^o Lot. 80 ares 49 centiares de terre, situés au Loin-des-Prés.

S'adresser audit M^e CHASLE, notaire à Saumur. (25)

Etude de M^e CHASLE, notaire à Saumur.

A PLACER SUR HYPOTHÈQUE

Plusieurs sommes de 5,000 à 20,000 francs.

A placer à rente viagère

Une somme de 2,000 francs.

A VENDRE,

Une Maison et Dépendances

A Saumur, rue de la Comédie,

Occupée par Bozard, aubergiste. S'adresser à M^e LE BLAYE, notaire à Saumur. (570)

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

En l'étude de M^e LEROUX, notaire à Saumur,

Le dimanche 28 janvier 1855, à l'heure de midi,

La ferme de MONTS,

Appartenant aux enfants BELLANGER-SALMON, Située dans la commune de Saint-Martin-de-la-Place,

Contenant 5 hectares 45 ares 44 centiares, et exploitée par les époux Montaudon. (8)

A LOUER PRÉSENTEMENT

Magasin et Appartements divers,

Situés rue St-Jean,

Occupés par M. Gréaud.

S'adresser à M. MENIER. (31)

Etude de M^e CHASLE, notaire à Saumur.

A VENDRE

UNE

BELLE PROPRIÉTÉ

Située à 16 kilomètres de Saumur, entre une route et une rivière.

Maison de maître, cours, jardins, verger, avenues d'arbres fruitiers en plein rapport.

Maison de fermier et vastes bâtiments d'exploitation.

Près de 1^{re} et de 2^e classe, terres labourables de 1^{re} et de 2^e classe, vignes, bois.

Contenance totale, 40 hectares.

Produit annuel, 6,000 fr.

S'adresser audit M^e CHASLE, notaire à Saumur, place de la Bilange. (30)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

Fonds à Placer.

DIVERSES SOMMES A TERME ET A RENTE VIAGÈRE.

BOIS A VENDRE.

On prévient le public qu'il se vendra, dimanche 21 janvier 1855, dans la Butte-des-Gauchais, joignant la Fouclinière, entre Saint-Cyr et Fontevrault, une quantité de 278 beaux pieds de chênes, propres à la charpente; une grande quantité de charlots et de timons, et plusieurs arbres de moulin et pièces de pressoir. Ces arbres sont d'une beauté rare; tous sont numérotés.

La vente se fera sur les lieux, en totalité ou par lots.

S'adresser, à M. GIRARD fils, marchand de bois à Saumur, pour tous renseignements et pour traiter avant la vente. (21)

A LOUER

Pour la St-Jean 1855,

UNE MAISON,

Située à Saumur, rue Cendrière,

Actuellement occupée par M. Pernot, menuisier.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (649)

A VENDRE

UNE ETUDE DE NOTAIRE,

Au chef-lieu d'un des meilleurs cantons du département des Deux-Sèvres.

S'adresser à M^e CHEDEAU, avoué à Saumur, rue du Temple, n° 22.

A CEDER

DE SUITE,

FONDS D'ÉPICERIE

Bien achalandé,

Situé Grand'Rue Saint-Nicolas, et faisant le coin de la rue Courcouronne.

S'adresser, pour traiter, chez M. DION, notaire. (18)

A AFFERMER

DE SUITE,

Pour entrer en jouissance à Noël 1856,

UNE TRÈS-BELLE FERME

Nommée l'Etang,

A Milly, commune de Genes, Contenant 43 hectares 56 ares 30 centiares, consistant en maison d'habitation et d'exploitation, terre labourable, pré, bois et pâture.

S'adresser, pour traiter, soit à M. DELANDES, qui en est le propriétaire, demeurant à Bagneux, soit à M. MILLON-GUITARD, géomètre à Saumur.

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

MAISON

Occupée ce jour par M. Perreault-Bazile,

AVEC COUR, REMISE ET ÉCURIE.

Vue sur la Loire.

S'adresser, pour voir les lieux et pour traiter, à M. JAMET, sur le quai.

HOTEL BUDAN

Quai de l'École et place de la Bilange, à Saumur.

Cet hôtel, le mieux placé sous le rapport des affaires et de l'agrément, est près des voitures. — Le confortable en est connu.

Le magasin de comestibles qui en dépend est toujours des mieux approvisionnés. La cave, l'une des meilleures de France, offre des vins exquis et à des prix modérés. M. Budan ne parle pas du détail de ses comestibles, que tout le monde connaît.

La marée y arrive toujours deux fois par semaine, seulement la position (chaude) du magasin n'en permet pas l'étalage.

Dîners petits et grands au meilleur marché possible, à la ville et à la campagne; peu importe la distance, il transporte son matériel.

Le fameux fromage de Styllon vient d'arriver.

Le dépôt du café Torréfié de Brisset de Bourges prend chaque jour une nouvelle faveur. (641)

La Maison A. SALOMON,

Quai Royal, 56, à Angers,

A l'honneur de prévenir les Pères de famille qui ont des fils faisant partie du prochain tirage au sort, qu'elle a un certain nombre de remplaçants à leur disposition, s'ils veulent bien l'honorer de leur confiance; elle traitera, avant ou après le tirage, à des conditions très-avantageuses, avec facilités pour les paiements.

S'adresser, pour traiter, à M. A. SALOMON, au domicile indiqué ci-dessus, ou à M. PINEAU fils aîné, rue d'Orléans, 35, à Saumur, correspondant de la Maison pour les cantons de Saumur. (3)

CLASSE DE 1854.

M. DUTOUR, agent d'affaires à Angers,

S'empresse de porter à la connaissance des familles qu'il s'occupera cette année, comme par le passé, de remplacements militaires, à des conditions raisonnables.

Il ose espérer que, d'après l'empressement qu'il a mis à exécuter ses traités dans des temps difficiles, les pères de famille, lui accorderont leur confiance pour traiter.

S'adresser à M. CHANLOUINEAU père, propriétaire à Saumur, muni de ses pouvoirs. (711)

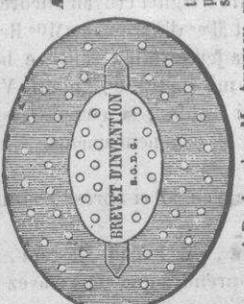
POUDRE ET PASTILLES DE CHARBON

DU DOCTEUR BELLOC,

Approuvées par l'Académie impériale de Médecine.

Le rapport constate que les personnes atteintes de MALADIES NERVEUSES DE L'ESTOMAC ET DES INTESTINS, et celles chez lesquelles la digestion ne s'opère qu'avec difficulté, ont vu, en quelques jours, les douleurs les plus vives cesser complètement, l'appétit revenir et la constipation disparaître par l'emploi de ce médicament dont l'usage ne peut avoir aucun inconvénient. — Une instruction est jointe à chaque article. — Dépôts à Paris, boulevard Poissonnière, 4; à Angers, chez M. MENIER, ph.; Beaufort, Moussu, ph.; Chalonnes-sur-Loire, Guy, ph.; Châteauneuf-sur-Sarthe, Hossard, ph.; Cholet, BONTEMPS, ph.; Saumur, BRIÈRE, ph.; Saint-Florent-le-Vieil, MAUSSON; Doué-la-Fontaine, PELTIER, ph. (34)

PAPIER SÉROFUGE
ANGELIN CHOUETTE,
MÉTODE PERFECTIONNÉE
POUR LE PANSEMENT DES
Vésicatoires et cautères.
Ce papier est et filtre la sécrétion à mesure qu'elle se forme; il prévient l'irritation, l'agrandissement de la plaie, enlève l'écoulement de la plaie, enlève l'écoulement.
A Paris, chez M. ANGELIN, rue Saint-Honoré, 274.



Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Prefecture et de la Mairie.